

Julio Murillo Puyal
Universitat Autònoma de Barcelona, Espagne



Créer une revue par les temps qui courent, et qui plus est, une revue qui se veut une tribune pour les chercheurs en Sciences Humaines, et *last but not least*, qui publie en français et en Espagne, était une véritable gageure. Cette nouvelle livraison de la revue - le numéro 4 - montre que le pari a été gagné : l'initiative répondait à un réel besoin et, grâce tout particulièrement au dévouement et à la compétence de la Rédactrice en chef, le projet s'est avéré viable.

Certes, nombreux sont les facteurs qui militent pour la diffusion de la langue française et des cultures francophones en Espagne : le dynamisme des Associations de professeurs de français, l'expertise professionnelle notoire des enseignants de français et la conscience, chez la plupart d'entre eux, d'œuvrer à un projet éducatif et culturel qui va bien au-delà de l'enseignement-apprentissage d'un système linguistique, l'audience des activités des Cercles de l'Alliance Française et des institutions françaises d'enseignement et/ou de diffusion des cultures de langue française (le nombre de demandes d'inscriptions dans les « Lycées Français » en Espagne est plus qu'une anecdote), la présence dans toutes nos *Comunidades Autónomas* d'importantes entreprises industrielles et commerciales françaises sont des atouts majeurs pour cette action. Dans les médias et dans les œuvres d'écrivains, d'essayistes, de critiques, les références fréquentes au patrimoine culturel francophone témoignent de la présence toujours vivante et de l'intérêt qu'éveillent toujours en Espagne la langue française et les cultures francophones, présence et intérêt qui manifestent l'existence de liens, de convergences, de rencontres, de référents communs, qui résultent bien sûr de l'histoire et de la proximité géographique, mais qui manifestent aussi, et peut-être surtout, la réalité des valeurs partagées.

Ces relations étroites, ces liens solides et profonds entre les cultures francophones et hispanophones ont fait l'objet de nombreuses et importantes études, et dans ce domaine, *Synergies Espagne* entend contribuer à promouvoir de nouvelles recherches, et à les faire connaître.

Un constat s'impose cependant : au cours de ces dernières décennies, on assiste, dans notre pays, à un certain déclin du français et à une certaine désaffection envers les études de français ; et force est de constater, à cet égard, que les décisions, ou l'absence de décisions, des administrations et des autorités politiques - au demeurant des deux côtés des Pyrénées... - ont bien souvent été déterminantes dans cette dérive.

Le français, qui était naguère encore la langue étrangère la plus enseignée/apprise dans notre pays, cède le pas à l'anglais, au point qu'il n'est pas exceptionnel que le discours officiel et l'écho qu'il trouve dans les médias, concernant l'urgente nécessité de promouvoir la connaissance des langues étrangères, se traduise, dans la pratique, par des mesures d'application qui priment l'anglais et parfois en font mention expresse et exclusive. Des partis politiques (qu'ils se disent « de droite » ou « de gauche » d'ailleurs...) prônent des mesures, concernant la politique éducative, qui revendiquent, dans les cursus de l'enseignement obligatoire, non pas la diversité linguistique - i.e., l'enseignement de deux langues étrangères - préconisée par les instances supérieures de l'Union Européenne (« Recommandation 1383 » de l'Assemblée Parlementaire Européenne, « appel de Barcelone 2002 » et Résolution du Conseil de l'U.E du 21 novembre 2008, entre autres), mais l'enseignement de l'anglais exclusivement sans mention aucune à d'autres langues.

Quoiqu'on ne l'impose pas toujours d'une manière explicite, et qu'il arrive même qu'on n'en soit pas conscient, c'est bien évidemment l'option du « tout anglais » dans les relations internationales que l'on adopte ainsi. L'argumentaire affiché pour défendre cette mesure est bien connu : ce serait la solution la plus opérationnelle et de moindre coût. Aux « critères d'économie » présentés comme rédhibitoires s'ajoute parfois un argument plus pervers avancé par de soi-disant défenseurs des « langues de petite ou moyenne diffusion » : celles-ci ne pourraient survivre, selon eux, qu'en les accouplant à l'anglais.

Nul n'est besoin de longues démonstrations pour conclure qu'il s'agit là d'une conception simpliste, fallacieuse et à courte vue, car à brève échéance, de donner à une seule langue le monopole de la communication internationale s'avère suicidaire pour les autres langues, ou du moins pernicieux. Déjà, la situation actuelle laisse entrevoir ce risque même pour l'usage du français ... en France : dans un récent numéro du *Nouvel observateur*, alors qu'il en était encore un des directeurs délégués, Jacques Julliard fustigeait à cet égard les effets de la « soumission à l'anglais des publicitaires, [...], des professionnels de la télé, des politiques... qui s'essaient à patoiser english [sic]. », et en soulignait les implications culturelles, idéologiques et politiques.

Au vrai, quoique non avoué et non imposé de manière délibérée, c'est le principe d'instrumentalisation de la langue au service de la prépondérance économique et politique d'une puissance qui s'impose *de facto* : la langue qui a le monopole de la communication internationale devient « *compañera del Imperio* » selon la formule frappée par le grammairien Antonio de Nebrija à la fin du XV^{ème} siècle.

Comme faisant pendant à cette conception des langues qui se veut utilitaire, d'aucuns postulent que les langues constituent un facteur identitaire essentiel, que l'on peut associer à un territoire. Un personnage politique espagnol, représentant une *Comunidad Autónoma* ayant deux langues officielles, en arrivait à déclarer que pour ses concitoyens, « [la] «langue propre» était [leur] ADN ». Partant de son propre vécu, Jacques Derrida - juif, maghrébin, français - a montré combien cette déclaration, même métaphorique, est vaine et sans fondement.

Ceux qui œuvrons à la diffusion des langues, et en particulier du français, ne pouvons pas ne pas réagir face à ces prises de position qui d'ailleurs, quoi qu'il y paraisse, ne sont pas contradictoires et opposées. Contrairement à la conception saussurienne

éminemment démocratique des langues, les deux points de vue impliquent une soumission des langues au(x) pouvoir(s) (à l'échelle de « l'empire » pour la langue internationale, et des identités régionales pour « la langue du territoire »). Les deux options postulent, de fait, un « double monolinguisme » : anglais au plan international et « langue du territoire » pour les communications dans ledit territoire. Cette utilisation socio-politique des langues interpelle très fort le chercheur et le praticien en didactique des langues -et a fortiori du français- : elle implique une conception particulièrement réductrice au plan de l'épistémologie linguistique, et la question princeps, dès lors, n'est plus seulement ni tellement du *comment* apprendre et enseigner le français, mais *pourquoi* et *pour quoi faire*.

Le « changement radical du paradigme conceptuel et méthodologique » qui s'est produit au cours des dernières décennies concernant les langues (Renard 2010) donne en grande partie la réponse à ces questions, et fournit de nouveaux fondements à l'action pour la diffusion de la langue française et pour lui reconnaître le statut de langue internationale. Ce « nouveau paradigme » conduit en effet à l'adoption de nouvelles approches didactiques qui s'inscrivent dans une double perspective, dont les visées, au demeurant, convergent :

- le plurilinguisme n'est plus une situation exceptionnelle, mais doit se généraliser, comme étant le « profil linguistique normal » du citoyen européen ;
- chaque langue n'est plus conçue comme un « objet en soi » indépendant des êtres qui la parlent et des valeurs et de la culture qu'elle manifeste.

La problématique de l'Enseignement-Apprentissage des langues et des Cultures s'élargit ainsi aux Sciences Humaines. Les langues retrouvent leur *naturalité* ; elles révèlent les processus de structuration de la pensée (la *psycho-mécanique du langage* chère à Gustave Guillaume), elles ne sont plus réduites à des outils indépendants des êtres qui les parlent, et ceux-ci ne sont plus une simple étape dans le « circuit de la parole », un élément passif du vecteur communicatif, mais des acteurs à part entière de la communication. Les processus d'énonciation sont pris en compte, et si la fonction essentielle reconnue aux langues est bien toujours la *communication*, celle-ci est posée d'abord comme un « être ensemble ». Y. Winkin (*La Nouvelle communication*, 1981) relevait d'ailleurs que *communication* et *communio*n constituent un doublet, dont le deuxième terme souligne le rôle déterminant de la composante « coopération » (Grice) dans l'activité de parole, et ce faisant, le rôle également déterminant de l'affectivité et des référents culturels dans la communication.

Ainsi envisagée la communication exolingue entre locuteurs de langues typologiquement proches et génétiquement apparentées, comme les langues romanes, peut s'établir à moindre coût psycho-cognitif. Les études récentes sur les phénomènes d'intercompréhension confortent ce point de vue et présentent un double intérêt dans la mesure où elles révèlent qu'entre interlocuteurs de langues romanes différentes il se produit un certain degré de compréhension spontanée --y compris si l'un ne connaît pas la langue de l'autre--, d'où il s'ensuit également que l'apprentissage d'une langue romane, pour des non-romanophones, est aussi un moyen d'accéder à un moindre coût aux autres langues romanes, ce qui constitue un atout majeur pour revendiquer que le français soit langue de communication internationale.

Il ne s'agit pas, bien sûr, de s'opposer à la langue anglaise au prétexte que l'on assigne actuellement à cette langue le rôle de fait de « langue de l'empire » : la connaissance de la langue anglaise constitue, aujourd'hui, un outil puissant et dans bien des cas incontournable ; et il serait absurde -et vain- de prétendre que vu que l'anglais est une langue dominante, on renonce à l'utiliser dans les relations internationales et qu'on l'exclue de la formation linguistique et culturelle du citoyen du XXI^{ème} siècle. Mais comme déclarait l'écrivain libano-français Amin Maalouf après avoir reçu, en 2010, le Prix « *Principe de Asturias de las Letras* », si on ne peut pas prétendre, en ce début du XXI^{ème} siècle, ne pas connaître l'anglais, on ne peut pas non plus ne connaître que l'anglais.

L'acceptation du plurilinguisme et du principe de coopération comme fondement essentiel de l'usage d'une langue fait que celle-ci ne soit plus inféodée au pouvoir ni assujettie à un territoire. Mieux encore la langue devient le territoire : Jorge Luis Borges pouvait ainsi déclarer que la patrie d'un écrivain c'est sa langue.

De ce point de vue, le répertoire particulièrement fourni des écrivains en langue française originaires d'un territoire non francophone prend la dimension d'un « événement culturel » qui peut contribuer à donner réponse au « pourquoi enseigner/apprendre la langue française ». Certes, les motifs qui ont pu pousser Ionesco, Beckett, Semprún, Tahar Ben Jelloun, Kundera, Malouf, Arrabal, Makine, Gao Xingjian ou Atiq Rahimi et tant d'autres écrivains à écrire en français, alors que ce n'était pas leur langue de base, sont des plus divers ; et il va sans dire que les facteurs qui les ont conduits à faire ce choix peuvent être linguistiques mais aussi affectifs, politiques ou même économiques. Il n'en reste pas moins que ces écrivains sont pour la plupart parmi les plus représentatifs de la production littéraire en langue française de ces dernières décennies. Le palmarès des prix Goncourt est, à cet égard, particulièrement significatif.

Et il n'est pas sans intérêt, à ce propos, de relever que les œuvres de ces écrivains en langue française dont le français n'est pas la première langue, ne sont pas des écrits de divertissement, pour reprendre le mot de Pascal, mais s'inscrivent, pour la plupart, dans la grande tradition qui du « siècle de Montaigne » au « siècle de Sartre », et des « chansons de toile » des *Romans Courtois* à Georges Brassens ou Jean Ferrat, disent la condition humaine.

Il est de même particulièrement significatif que nombre d'auteurs de langue française soient difficiles à classer dans tel ou tel genre littéraire, ou même dans telle ou telle branche des « sciences humaines ». Ainsi les romanciers, auteurs de contes ou de pièces de théâtre du XVIII^{ème} siècle font certes partie de l'histoire littéraire, mais ils sont aussi, et peut-être avant tout, des acteurs essentiels de la « crise de la conscience européenne » selon la formule bien connue de Paul Hazard.

Le critique Charles Du Bos posait, il y aura bientôt un siècle, que la littérature « *c'est la vie prenant conscience d'elle-même* ». À l'évidence, c'est là un postulat censé être général et qui n'est pas l'apanage spécifique de la littérature en français, mais sans octroyer, il va sans dire, à celle-ci une quelconque primauté, il est remarquable qu'on ait reconnu à la langue française des caractéristiques singulières qui lui viennent précisément de la littérature :

« [...] *Una lengua no es un sistema abstracto de signos, como pensaba el viejo estructuralismo, ni tampoco una visión del mundo, según las entelequias románticas y nacionalistas, pero va inevitablemente acompañada de una "enciclopedia", es decir, de un repertorio de nociones y saberes sobre las cosas y de un juego de evocaciones internas en virtud del cual ciertas palabras y expresiones remiten a sí mismas en otros contextos. Pues bien, no tengo noticia de ninguna lengua cuya "enciclopedia" esté construida sobre la literatura más sólida y ricamente que el francés.* » Francisco Rico, *El País Babelia* : 9 novembre 2002.

On peut bien évidemment partager ou non ce point de vue (« irréfutable puisqu'il est personnel » dit l'académicien avec un clin d'œil amusé au lecteur), il n'en reste pas moins que l'apprentissage de la langue française ne se réduit pas à l'acquisition d'un système de signes, mais *volens nolens* introduit à un système de valeurs éthiques.

Parmi les valeurs mises en jeu dans toute communication et *a fortiori* dans l'enseignement-apprentissage des langues, il y a d'abord l'image même que l'apprenant se fait de *l'autre* (i.e., de l'interlocuteur francophone, souvent aussi de l'enseignant...) et de *l'objet* à apprendre. De ce point de vue, le fait que la langue française dans sa dimension internationale ne soit pas perçue comme « langue de l'empire », loin d'être dévalorisant, peut contribuer à éviter certains blocages. La relation entre les langues en contact, qui est le plus souvent {*langue dominante* « *langue dominée*}, peut être dès lors une relation de *partenariat*.

Le principe de *partenariat* entre la langue française et les autres langues est d'ailleurs le socle solide sur lequel peut s'ériger « l'éthique de la francophonie » (Renard, 2003), à laquelle, dans une large mesure, il est fait mention dans la récente « Déclaration de Montreux » adoptée à la *Conférence des Chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage*, qui s'est tenue à Montreux (Suisse) les 23-24 octobre 2010, où est explicitement soulignée « *la volonté de promouvoir la diversité culturelle et le multilinguisme* » (point 3.), et où il est dit sans ambages ni circonlocutions diplomatiques que :

« *...la construction de la paix, la démocratie, l'État de droit, le respect et la promotion des droits de l'Homme et l'égalité entre les hommes et les femmes constituent la clef de voûte des valeurs communes de la Francophonie* ».

La langue française, « répertoire de notions et de savoirs sur les choses et ... jeu d'évocations internes » est porteuse de ces valeurs, du fait en particulier qu'elle s'est forgée pour une large part en définissant ces valeurs. Lui donner les dimensions de la Francophonie, bien sûr, l'envisager aussi comme composante essentielle et incontournable de la latinité et de la « dimension européenne », lui assurer la dimension de langue internationale, c'est contribuer à lui donner un regain de visibilité et d'efficacité pour la diffusion et la défense de ces valeurs.

L'enseignement-apprentissage du Français Langue Étrangère se trouve ainsi au cœur du grand débat de ce début du XXI^{ème} siècle, où s'affrontent - quoique souvent par des non-dits- d'une part, la conception mercantiliste des relations humaines, l'utilisation des langues comme objet de pouvoir, comme expression du totalitarisme qui n'accepte pas l'altérité, et d'autre part une conception plurilingue des relations humaines selon laquelle les langues sont reconnues d'abord comme moyens efficaces d'expression de l'être humain, du développement de sa personnalité ; comme instruments efficaces et

nécessaires pour la définition et la défense des valeurs et de l'éthique humanistes.

Tels sont les enjeux.

Telle est l'action nécessaire à laquelle aussi modestement que ce soit entend contribuer *Synergies Espagne* en œuvrant à la rencontre des cultures francophones et hispanophones.